ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les actionnaires de la **Société des remontées mécaniques de Zinal SA** son convoqués à

l'assemblée générale ordinaire

le vendredi 6 septembre 2002, à 19 h

à la salle polyvalente de Zinal

Ordre du jour:

1. **Contrôle des présences dès 18 h 30**
2. **Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 octobre 2001**
   Proposition du CA: approbation du procès-verbal
3. **Rapport de gestion de l'exercice 2001/2002**
4. **Présentation des comptes de l'exercice 2001/2002**
5. **Rapport de l'organe de révision pour les comptes de l'exercice 2001/2002**
6. **Aprobations et décharge aux organes responsables:**
   6.1 Approbation du rapport de gestion.
   Proposition du CA: approbation du rapport de gestion de l'exercice 2001/2002
   6.2 Approbation des comptes
   Proposition du CA: approbation des comptes 2001/2002
   6.3 Approbation du rapport de révision
   Proposition du CA: approbation du rapport de révision 2001/2002
   6.4 Décharge
   Proposition du CA: donner décharge aux organes responsables
7. **Informations**
   7.1 Nouvelles installations
   7.2 Augmentation du capital-actions
8. **Divers et propositions individuelles**

Le rapport de gestion et ses annexes sont mis à la disposition des actionnaires au bureau de la Société à Zinal dès le 17 août 2002.

L'assemblée générale sera suivie d'une intervention du conseiller d'Etat, M. Simon Epiney, sur le thème: «La Confédération doit-elle intervenir dans le financement des remontées mécaniques».

Les actionnaires doivent, pour être légitimés, produire les titres ou une attestation de dépôt bancaire à l'ouverture de l'assemblée.

Cette assemblée est ouverte à tout public.

202069 Le conseil d'administration

S.I. DU BASSET-DESSOUS «A» LE LIDO, MONTREUX

Convocation à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

pour le mardi 3 septembre 2002, à 15 h, dans les bureaux de la Régie Muller-Veillard S.A., rue de la Paix 8, Montreux

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport annuel et des comptes 2000 et 2001
2. Rapport de l'organe de révision
3. Décision relative à
   a) Approbation des rapports et des comptes 2000 et 2001
   b) Utilisation du bénéfice au bilan:
   Le conseil d'administration propose:

- dividende de 10% du capital-actions	Fr.	5 000.—
- dotation de la réserve pour travaux	Fr.	30 000.—
- report à compte nouveau	Fr.	44 452.80
Total	Fr.	79 452.80

   c) Décharge aux administrateurs
4. Election de l'organe de révision pour l'exercice 2002:
   Le conseil d'administration propose la reconduction du mandat de MULTIFIDUCIAIRE LEMAN S.A. à Montreux
5. Dissolution de la société et nomination d'un liquidateur:
   Le conseil d'administration propose la mise en liquidation de la société et la nomination de Monsieur Serge Noirjean, à Montreux, en qualité de liquidateur
6. Divers et propositions individuelles

Les rapports et les comptes sont disponibles dès ce jour au bureau de la Régie Muller-Veillard S.A., où les cartes d'admission à l'assemblée peuvent être retirées.

202172 Le conseil d'administration

Publications officielles:

Merci d'envoyer vos manuscrits à notre rédaction dans la mesure du possible par voie électronique.
E-mail: shab@seco.admin.ch

Merci de votre collaboration